



BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS



BILAN SOCIAL 2021

SOURCE BILAN SOCIAL BNPP DR PARIS

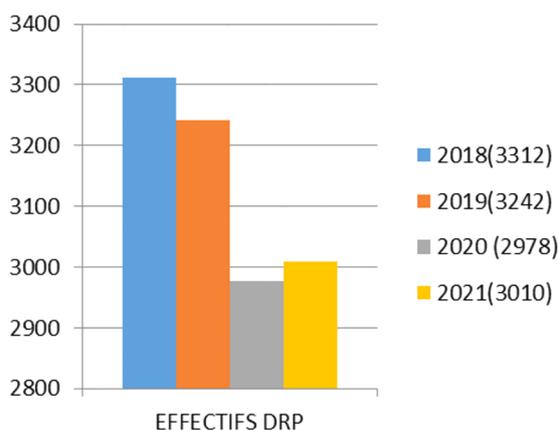
Avril 2022

DR PARIS IDFE

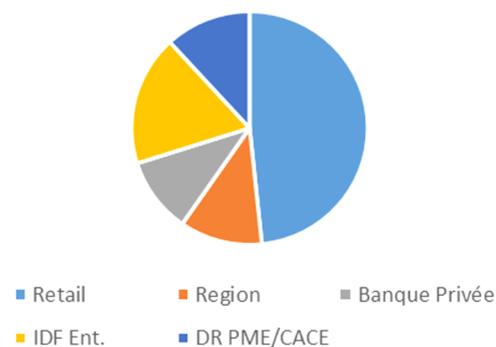
BILAN SOCIAL 2021

(Source Bilan social BNP Paribas DR Paris)

Comme tous les ans, **vos élus CFDT** vous présentent cette nouvelle photographie de notre Région en date du 31/12/2021 et des perspectives pour 2022.



Effectifs DR Paris



Après étude du dossier présenté en séance, nous confirmons donc la stabilité de nos effectifs sur 2021. Une stabilité ? Pas pour tout le monde puisque le réseau voit ses effectifs encore baisser.

Vos élus CFDT regrettent que le réseau, déjà en flux tendu, soit le grand oublié de cette stabilité.

Stabilité

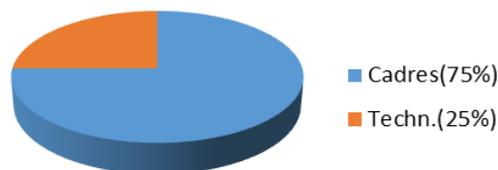


D'autant plus que pour 2022 :

- Nous verrons la suppression de **13 experts** (11 CSI et 2 CSEP) pour le retail,
- **IDFE** se verra renforcer à hauteur de 7 ETP,
- **La DR PME (CACE)** de 5 ETP supplémentaires.

CFDT AGENCES PARISIENNES-
150 FAUBOURG POISSONNIÈRE
75009 PARIS ACI: CSE040E2
@ : PARIS IRP CFDT AGENCES

Statut



Toujours de plus en plus de cadres sur notre Région. Ceci serait une très bonne chose si le statut de cadre permettait d'avoir des revalorisations conséquentes ou régulières... loin de là (cf ITEM « rémunération »). À se demander s'il n'existe pas un **plafond de verre pour tous les collègues de classification H ?**

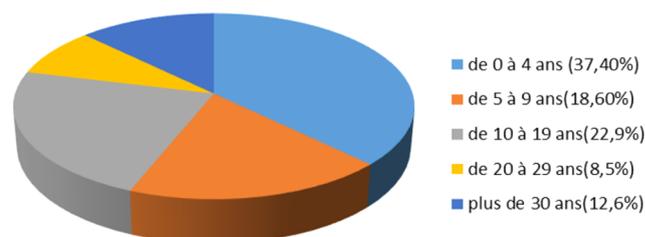


De plus, **85% de nos cadres** avaient le « choix » (sic) de l'option cadre au forfait. **Vos élus CFDT** regrettent que RHG, avec l'aide de l'organisation majoritaire (SNB/CFE-CGC), ait signé un accord sur le dos de nos collègues où à terme la prime de 2.3% disparaîtra.

Vos élus CFDT vous rappellent que le statut de cadre au forfait est optionnel et à la demande du collègue **même pour les DIAs**.

Cadres du réseau = les nouveaux Ouvriers Spécialisés de la banque ?

Ancienneté



Le salarié BNPP parisien est toujours aussi jeune (56% - de 10ans d'ancienneté), diplômé (majoritairement BAC +4/5), dynamique et plein de bonne volonté.

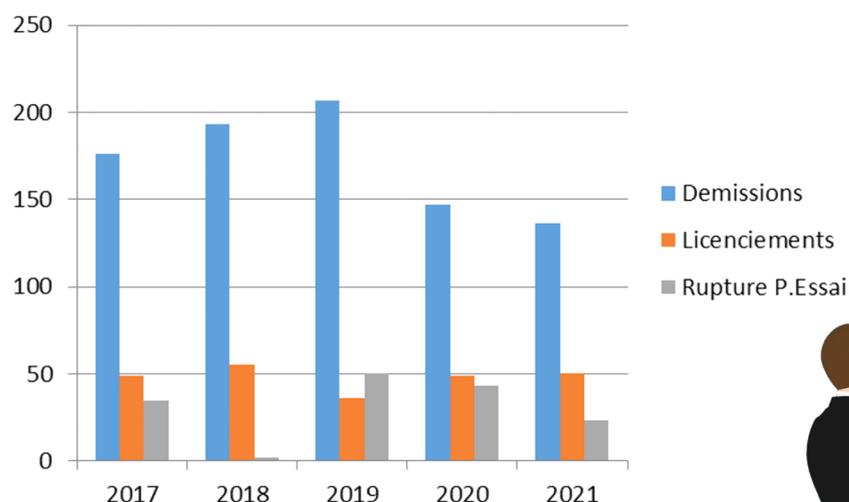
C'est bien la raison pour laquelle **vos élus CFDT** ne comprennent pas que nous ne leur donnions pas :

- plus de lisibilité sur les évolutions professionnelles chez BNPP (et surtout en dehors du réseau) ;
- une gestion salariale plus réactive (actuellement, la moyenne est de 10 ans entre 2 promotions) ;
- Une souplesse dans la mise en place des horaires agences (obligation de partir 5 mn après la fermeture du site) ;
- plus d'autonomie dans la gestion de leur quotidien ...

Le salarié type chez BNP Paribas est donc **une femme (56%) cadre (75%) de 38 ans avec une ancienneté de 8 ans.**



RECRUTEMENTS/DEMISSIONS/LICENCIEMENTS



Démissions

Vos élus CFDT constatent une légère baisse du nombre de démissions (-7.5%) sur 2021.

Ceci pourrait nous laisser penser à des jours meilleurs. Loin s'en faut : en effet, le 1er trimestre 2022 s'annonce morose avec déjà plus de 49 démissions et 41 préavis à fin Marset ce n'est pas fini !

Vos élus CFDT ont interpellé la DR Paris pour :

- ✓ Redonner du sens à votre travail ;
- ✓ Des attendus commerciaux plus en adéquation avec les moyens humains dont vous disposez ;
- ✓ Dénoncer la mise en place au forceps de Modèle de Services (source de beaucoup de démissions en 2022) ;
- ✓ Vous donner de la lisibilité sur votre évolution professionnelle selon vos compétences, et non pas l'urgence et les besoins du moment ;
- ✓ Une politique salariale en cohérence avec les résultats de BNPP, votre engagement et vos profils ;
- ✓ Mise en place d'un système de rémunération variable vraiment **MOTIVant...et légal !**
- ✓ Faire évoluer l'outil CONTACT afin de le rendre opérationnel et cohérent avec le réseau agences.



Licenciements : NON cela ne concerne pas que les autres !

Vos élus CFDT n'ont de cesse de vous accompagner/conseiller et mettre en garde. Même si ce chiffre de 50 licenciements reste flat sur 2021, c'est beaucoup trop pour vos élus CFDT. Faites-vous accompagner lors des entretiens. En 2022, c'est près **d'une centaine de salariés que vos élus CFDT** ont accompagné lors de différentes sanctions. **NE RESTEZ PAS SEULS.**

EN 2022, nous continuerons de dénoncer :

- la mauvaise pression commerciale et ses dérives ;
- la perte des sachants (anciens) sans la transmission des compétences ;
- la formation au rabais et systématiquement en E-learning...entre 2 RDV ;
- la connexion à l'outil CONTACT, outil inapproprié pour le réseau.
- Le manque d'accompagnement sur le risque, la conformité et la montée en compétences.



A ce titre, nous vous rappelons que toute consultation de compte autre que dans le cadre professionnel (son compte perso, celui de ses collègues ou de célébrités) est sanctionnable et sanctionné.

Entrants : Le réseau ne fait définitivement plus rêver.

548 nouveaux collègues nous ont rejoint en 2021. Soit une augmentation de 77% vs 2020... Mais bien loin des 722 de 2019. Au vu des difficultés que vous rencontrez tous les jours, la DR Paris doit se montrer beaucoup plus ambitieuse en terme de recrutements et de mobilités internes. La situation ne cesse de se dégrader. Est-il raisonnable de continuer cette politique d'embauches à BAC+4/+5 pour devenir conseiller proximité ?

Il est évident que ceci n'est que la conséquence:

- Du mille-feuille de projets (Contact, Etre là pour le client, Modèle de services...);
- Du manque de bienveillance avec des suivis quotidiens sur Contact et les challenges ;
- De la politique salariale et d'embauche...

Vos élus CFDT demandent à la DR Paris de revoir les heures d'ouverture de toutes nos agences et de le faire avec discernement et intelligence et non pas dans un projet descendant qui est souvent un non-sens sur certaines de nos agences. De mettre en place un protocole d'horaires variables en cohérence avec la vraie vie en agence. **Soyez Agiles ! Soyez Souples !**



Rémunération : 10 Milliards et nous ?..... Nada!

Avec des moyennes entre 2 revalorisations (augmentation et promotion) déjà très élevées, nous pensions être au maximum en 2020.....Mais non, une fois de plus, la DR Paris ne cessera de nous surprendre puisque nous constatons une baisse de **15% du nombre de salariés promus en 2021.**



En 2021, ce sont **803 salariés** qui ont vu leur salaire augmenté, soit 26% des effectifs. Pour vos élus CFDT, ce sont donc **74% de nos collègues** qui ont vu leur pouvoir d'achat baissé en 2021.

Au vu de vos nombreux retours sur ce mois d'Avril, nous craignons que cette année 2022 ne soit ENCORE pas la bonne année pour beaucoup d'entre nous.

Rappel : Si vous souhaitez être revalorisé(e) : il faut en faire la demande à votre N+1 au cours des mois de Novembre/décembre de chaque année.



Les revalorisations de salaires interviennent (ou pas...et c'est trop souvent le cas!) en Avril et Octobre.

213-D - Rémunération moyenne par âge moyen et par genre des principaux postes types cadres (en effectifs) - CSE

Cadres	2021											
	Age Moyen			Ancienneté moyenne dans catégorie			Niveau le plus représenté H/F			Effectif		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Directeur d'Agence	39	39	39	6	7	7	H	I	H	73	71	144
Conseiller Patrimonial	34	35	34	2	3	2	H	H	H	90	98	188
Chargé d'affaires professionnels	31	31	31	2	2	2	H	H	H	111	116	227
Conseil en Banque Privée Particulier	33	35	34	5	7	6	H	H	H	38	43	81
Chargé Affaires Entrepreneurs	38	37	37	7	6	7	I	H	H	16	26	42
Chargé de relation client entreprises	31	36	33	4	5	5	H	H	H	70	91	161

Cadres	2021					
	Rémunération fixe moyenne			Variable annuel moyen		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Directeur d'Agence	43 702	43 879	43 789	7 225	6 328	6 783
Conseiller Patrimonial	37 071	37 132	37 103	3 627	3 740	3 690
Chargé d'affaires professionnels	37 724	38 245	37 990	4 535	4 362	4 446
Conseil en Banque Privée Particulier	42 590	43 711	43 185	4 800	4 261	4 506
Chargé Affaires Entrepreneurs	45 424	43 438	44 194	5 468	4 236	4 723
Chargé de relation client entreprises	39 540	40 893	40 305	2 993	2 778	2 871



213-D - Rémunération moyenne par âge moyen et par genre des principaux postes types non cadres (en effectifs) - CSE

Non Cadres	2021											
	Age Moyen			Ancienneté moyenne dans catégorie			Niveau le plus représenté H/F			Effectif		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Conseiller Client	33	34	34	4	7	6	F	F	F	37	74	111
Conseiller Patrimonial	37	37	37	9	12	11	G	G	G	23	44	67
Chargé de renfort	47	40	43	22	15	18	G	E	F	12	17	29
Chargé de service clientèle	46	53	50	21	28	25	F	F	F	10	19	29
Conseiller Renfort Groupe	35	41	38	7	17	13	G	F	G	7	9	16
Chargé d'affaires professionnels	28	41	36	6	15	12	G	G	G	1	2	3

Non Cadres	2021					
	Rémunération fixe moyenne			Variable annuel moyen		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Conseiller Client	28 791	28 569	28 643	2 935	2 289	2 507
Conseiller Patrimonial	31 782	32 080	31 978	4 200	3 667	3 845
Chargé de renfort	30 945	29 309	29 986	747	474	595
Chargé de service clientèle	30 404	31 633	31 209	868	1 054	997
Conseiller Renfort Groupe	31 221	30 469	30 798	248	1 594	1 209
Chargé d'affaires professionnels	32 200	33 286	32 924	2 553	3 685	3 307



1.1 (211-BIS) REMUNERATION MENSUELLE MOYENNE APPOINTEMENT FIXE

(en euros)

	2019			2020			2021		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
B	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C	-	-	-	-	-	-	-	1 829	1 829
D	2 048	1 968	2 000	2 111	2 078	2 094	2 174	2 130	2 147
E	2 221	2 259	2 246	2 266	2 266	2 266	2 164	2 285	2 247
F	2 437	2 424	2 428	2 436	2 460	2 452	2 417	2 446	2 435
G	2 643	2 698	2 682	2 679	2 735	2 719	2 679	2 765	2 735
Non Cadres	2 472	2 517	2 503	2 501	2 571	2 549	2 502	2 558	2 538
H	3 166	3 189	3 179	3 208	3 221	3 215	3 215	3 240	3 228
I	3 904	3 911	3 908	3 904	3 918	3 912	3 880	3 916	3 900
J	4 747	4 687	4 715	4 770	4 721	4 743	4 739	4 711	4 724
K	5 773	5 647	5 718	5 734	5 576	5 659	5 844	5 601	5 727
HC	8 092	7 282	7 851	8 005	7 416	7 816	8 039	7 613	7 866
Cadres	3 881	3 684	3 776	3 961	3 764	3 853	3 929	3 822	3 872
Total	3 675	3 395	3 516	3 759	3 500	3 611	3 722	3 552	3 628

*Rémunération en **BRUT** (moyenne mensuelle).

BON A SAVOIR



Formation

Vos élus CFDT dénoncent toute l'année auprès de la DR Paris les conditions dans lesquelles vous devez faire vos formations :

Halte aux formations en e-learning, en poste de travail, le soir, le week-end, en congés !

VOUS n'êtes pas Shiva. Vous devez pouvoir monter en compétence en vous formant dans de bonnes conditions :

- ✓ Retour des formations en présentiel, moments d'échanges avec les formateurs et les collègues.
- ✓ Proratisation de vos objectifs selon la durée de vos formations.
- ✓ Mettre les outils et les moyens en place pour éviter les e-learning à la maison (hors TT).



Augmentations individuelles

/// Augmentations individuelles (augmentations ou avancement)

Chaque année, la Direction Générale est tenue d'ouvrir des négociations salariales (NAO) avec les partenaires sociaux. Cette dernière n'est toutefois pas tenue à une obligation de résultat. En l'absence d'accord avec les partenaires sociaux, la direction Générale applique une mesure unilatérale.

Les dates de changement de niveau sont désormais identiques à celles des augmentations

BAREME DE SUBSTANCES ANNUELLES ACCORDEES LORS D'AUGMENTATIONS OU DE PROMOTIONS

Montants des minima et maxima de révision de salaire fixe annuel
lors d'une mesure individuelle d'augmentation ou de promotion
(valables à partir du 1er janvier 2011)

Niveau	Augmentation (en euros)		Promotion (en euros)	
	Minima	Maxima	Minima	Maxima
A				
B	670	840		
C	840	1170	1010	1170
D	840	1170	1010	1170
E	840	1340	1010	1340
F	840	1340	1010	1340
G	1010	2350	1510	2350
H	1680	2680	2010	2680
I	2010	3020	2510	3020
J	2680	3690	2850	3690
K	3020	4360	3020	4360

Ces chiffres sont à diviser par 12 pour déterminer l'augmentation mensuelle.

LES RECOURS POSSIBLES sont repris dans l'article commission de recours.



213-D – REMUNERATION MOYENNE, AGE MOYEN ET ANCIENNETE PAR GENRE DES PRINCIPAUX POSTES TYPES DE L'ENTREPRISE - TECHNICIENS

Dans le cadre de l'accord salarial de branche du 31 janvier 2011

Poste type Techniciens	Age Moyen			Ancienneté moyenne dans la catégorie			Niveau de classification le plus représenté H/F		Effectif			Rémunération fixe moyenne			Variable annuel moyen		
	H	F	T	H	F	Total	H	F	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Conseiller Client	35	38	37	8	12	11	F	F	411	1 405	1 816	28 633	29 653	29 423	2 892	2 695	2 740
Assistant de Production et d'Appui Commercial	48	48	48	21	20	20	F	F	420	1 384	1 804	32 442	32 203	32 258	637	580	593
Conseiller Patrimonial	36	38	37	11	14	13	G	G	422	1 340	1 762	31 027	31 627	31 483	4 284	3 724	3 858
Conseiller Servicing Particuliers Pro TPE	29	31	30	3	4	4	D	F	241	295	536	26 546	27 076	26 837	2 069	2 002	2 033
Assistant Référent de Production et d'Appui Commercial	40	41	41	13	15	15	F	G	103	235	338	32 023	32 626	32 442	1 066	1 026	1 038
Chargé de service clientèle	57	54	55	32	30	30	F	F	57	246	303	32 295	32 033	32 082	1 114	1 105	1 107
Chargé de renfort	56	51	53	32	27	28	F	F	81	188	269	32 820	31 862	32 150	885	937	921
Chargé d'affaires professionnels	34	36	35	11	13	12	G	G	89	173	262	32 123	32 436	32 330	5 045	4 080	4 410
Conseiller Renfort Groupe	44	43	43	20	19	19	G	F	41	128	169	31 671	31 295	31 386	2 982	2 577	2 670



213-D – REMUNERATION MOYENNE, AGE MOYEN ET ANCIENNETE PAR GENRE DES PRINCIPAUX POSTES TYPES DE L'ENTREPRISE - CADRES

Dans le cadre de l'accord salarial de branche du 31 janvier 2011

Poste type Cadres	Age Moyen			Ancienneté moyenne dans la catégorie			Niveau de classification le plus représenté H/F		Effectif			Rémunération fixe moyenne			Variable annuel moyen		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Directeur d'Agence	39	39	39	7	7	7	H	H	749	809	1 558	42 473	42 251	42 358	7 015	6 541	6 768
Conseiller Patrimonial	40	39	40	5	5	5	H	H	562	966	1 528	38 639	38 312	38 432	3 999	3 758	3 847
Chargé d'affaires professionnels	38	37	37	6	6	6	H	H	492	870	1 362	39 731	39 741	39 738	4 641	4 291	4 417
Chef de projet IT / MOA	44	44	44	10	11	10	J	J	582	379	961	60 077	59 121	59 700	5 606	5 781	5 675
Chargé Affaires Entrepreneurs	43	41	42	12	12	12	I	I	240	232	472	47 477	46 732	47 111	4 750	4 563	4 658
Chargé d'affaires entreprise NAE	42	42	42	12	14	13	I	I	225	197	422	52 967	53 311	53 127	5 487	5 296	5 398
Chargé de relation client entreprises	35	40	38	6	8	8	H	H	154	259	413	41 026	43 323	42 466	2 989	2 868	2 913
Conseil en Banque Privée Particulier	39	40	40	9	10	9	H	I	173	217	390	45 435	46 119	45 816	4 738	4 316	4 500
Chargé de conformité spécialisée	44	43	43	9	8	8	I	I	139	202	341	61 886	53 247	56 768	10 815	6 560	8 330

Incivilités

87 incivilités (officielles) ont été déclarées en 2021. La direction a demandé la cessation de la relation clientèle pour seulement **55 d'entre elles** (soit 63%).

Cela donne une bonne idée de toute la considération de la DR Paris pour ses salariés.

Pour **vos élus CFDT** chaque incivilité doit donner lieu à une clôture de compte. Nous devons donc tendre vers les 100% quelque soit le motif, le profil du client ou les raisons de son courroux.



Experts : les grands ouliés...ou pas

EXPERTS



Grâce aux interventions de **vos élus CFDT**, la DR Paris s'est engagée à regarder, au cas par cas, l'impact de Modèle de services pour vous, **CSI** et **CSEP**. La mise en place de MDS vous concerne, puisque vous subissez une surcharge de travail de plein fouet avec le risque d'une baisse de vos **MOTIV**.

Vos élus CFDT à votre écoute!
Contactez-nous.

**S'ENGAGER
POUR CHACUN,
AGIR POUR TOUS !**



Cfdt:

**BANQUES
ET ASSURANCES**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Vos référents Cfdt Paris

Votre référent formations en charge des territoires : 12, 11-20, 10-19, International, et Exclusive

Plus d'infos contactez votre élu au
06 99 90 96 53



Sébastien Bost



Stefan Desbourdes

Votre référent Accords/Règlement Intérieur/Droit du travail en charge des territoires : 2-9, 7-8, 15 et 16

Plus d'infos contactez votre élu au
06 68 24 35 41



Marie Rose Michineau

Votre référente Alternants, Formations en charge des territoires : 2-9-17 et 18

Plus d'infos contactez votre élue au
06 67 13 42 74



Vincent Renau

Votre référent Handicap/Diversité/Santé en charge du territoire : 13-14

Plus d'infos contactez votre élu au
06 65 68 97 99



Nicolas Guinamant

Votre référent Mutuelle/ Retraite en charge des territoires : 7-8 et le Corporate

Plus d'infos contactez votre élu au
07 62 36 28 83



Pascale Berger

Votre référente Mobilité/Egalité professionnelle en charge des territoires : 1-3-4, 5-6, et 16

Plus d'infos contactez votre élue au
06 99 90 36 05



**BANQUES
ET ASSURANCES**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



BULLETIN D'ADHÉSION BANQUES IDF

CONTACT:
CFDT CS2E PARIS IDFE
150 rue du fb poissonnière
ACI : CSE0402
75450 PARIS CEDEX 9
Mél : PARIS IRP CFDT AGENCES

À REMPLIR PAR LE FUTUR ADHÉRENT

COTISATION

Calcul de la cotisation :

(salaire annuel net imposable / 12 X 0,80%).

Exemple:
22500 / 12 X 0,80% = 15 euros / mois

Après Réduction d'impôt = 5,10€ / mois

MANDAT SEPA

Le "mandat de prélèvement SEPA" est le nouveau document officiel qui remplace désormais l'autorisation de prélèvement au niveau européen (SEPA).

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez :

- La CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte ;

- votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Toute demande éventuelle de remboursement devra être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Je soussigné(e) ,

M. Mme

Nom

Prénom

Nom de naissance

Date de naissance



Coordonnées personnelles

(Appartement, chez...)

(Bâtiment, entrée...)

N° et voie

Code postal

Ville

Téléphone mobile

Téléphone domicile

Mél personnel

@

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Cadre Non Cadre

Entreprise: (section)

BNP PARIBAS SA CS2E AGENCE PARIS IDFE

N° et voie

16 BOULEVARD DES ITALIENS

Code postal

75009 Ville PARIS

Nb de salariés :

2800

N° de SIRET de l'employeur : (bulletin de salaire)

66204244900014

Type de Contrat :

CDI CDD

Temps de travail:

Plein Partiel : à.....%

Mél professionnel

@

Pour le calcul de la cotisation

(l'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation) :

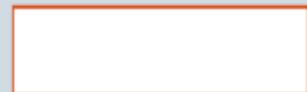
Salaire annuel net imposable €

EUROS

La cotisation syndicale ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% (crédit d'impôt pour les non imposables)

Date de signature | | | | 20 | | |

Signature de l'adhérent :



MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

À REMPLIR PAR LE FUTUR ADHÉRENT

Référence unique du mandat (RUM) délivré par le syndicat :

Nom / Prénom du débiteur:

Adresse :

Code postal Ville

Coordonnées du compte N° IBAN :

N° du BIC :

Domiciliation Nom de l'agence :

Nom du syndicat CFDT créancier: Syndicat Cfdt des Banques et des Sociétés Financières d'Ile de France

Type de paiement : paiement récurrent / répétitif

Signature du nouvel adhérent:



Signé à (lieu et date)

le | | | | 20 | | |

À retourner à : Syndicat Cfdt Banques IDF , - 7 / 9 rue Euryale Dehaynin - 75019 Paris
✉ ile-de-France@banques-idf.cfdt.fr



Solidarité

Emancipation

Indépendance

Autonomie

Démocratie